

Strasbourg / Islam

La mosquée reçoit sa coupole

La grande mosquée de Strasbourg sera surmontée ce vendredi, fête musulmane de l'Aïd el-Kébir, d'une vaste coupole. Cette phase spectaculaire du chantier couronne un projet qui a surmonté bien des obstacles.

Dans quelques heures, une grue de 500 tonnes déposera sur la charpente, portée par huit gros piliers en forme de croissants, une armature hémisphérique de 37 tonnes. Couverte de cuivre, elle deviendra la coupole de la grande mosquée de Strasbourg, qui culminera donc à 24 mètres.

Le gros œuvre sera alors terminé. Il ne restera plus que sept à dix mois de travaux. La mosquée pourrait être livrée au courant de l'été ou au début de l'automne 2010. Soit à peu près six ans après la pose de sa première pierre dans ce quartier sud de Strasbourg.

Il faut dire que ce projet a connu bien des vicissitudes. L'idée en est née au début des années 1990 : à l'époque, c'était dans un groupe de croyants d'origine marocaine, autour, entre autres, de l'historien Abdellah Bousouf. Pour aboutir, presque vingt ans plus tard, il a fallu convaincre tour à tour les musulmans strasbourgeois, les autres cultes, enfin les collectivités locales – dont évidemment, en première ligne, la Ville de Strasbourg.

L'appel des quatre cultes reconnus

Au sein de l'islam, le débat a été rude. Les Français mu-

sulmans, souvent d'origine algérienne, ont réagi : si de l'argent public va à une mosquée, il faut que son équipe soit française, avaient-ils revendiqué. Autour de l'universitaire Ali Bouamama, ils élaborèrent un projet alternatif en 1998. Une « guerre des mosquées », parfois rude, empoisonne alors l'atmosphère.

La même année, l'idée même d'une mosquée, contestée par plusieurs partis politiques extrémistes, est renforcée par un appel conjoint solennel des quatre cultes reconnus (catholique, luthérien, réformé et juif). Oui, une mosquée à Strasbourg leur apparaît « légitime », si elle accepte le cadre souple de la laïcité alsacienne, et un traitement d'égalité avec les autres religions.

Cette égalité, la Ville l'avait souhaitée, promettant le terrain et 10% du prix des travaux – comme pour les concordataires. Mais qui choisir ? Le maire d'alors, Roland Ries (PS) tente, sans succès, de marier les deux projets. Finalement, en mai 2000, la Ville décide de subventionner tout de suite le projet Boussouf, le plus abouti, et, s'il mûrit, le projet Bouamama. En fait cela signe son enterrement.

Un jury choisit l'architecte (Paolo Portoghesi), on fixe l'emplacement au Heyritz, le permis de construire est délivré en avril 2001. Mais en-



Sur le terrain du Heyritz, l'armature de la future coupole de la mosquée de Strasbourg. (Photo DNA - Cédric Joubert)

tre-temps, Strasbourg a basculé : l'équipe de gauche de Catherine Trautmann et Roland Ries a cédé la place à l'équipe de droite de Fabienne Keller et Robert Grossmann.

La première pierre posée en 2004

Ceux-ci réexaminent le dossier, hésitent à relancer le projet Bouamama, finalement se rendent à l'évidence : s'il y a mosquée, ce sera avec l'équipe Boussouf. Mais ils se veulent plus stricts : la mosquée doit rétrécir, se priver

des espaces culturels, renoncer au minaret, donner des gages, parler français, et coûter moins cher !

Un nouveau permis de construire, plus modeste, est délivré en 2003, la première pierre posée en 2004. Région et Département acceptent de cofinancer cette mosquée : au total, le quart du projet sera sur fonds publics.

Le troisième obstacle – pas entièrement levé – reste en effet financier. Le chantier, réellement ouvert en 2006, fonctionne par à-coups, au rythme des collectes. La principale entreprise s'irrite.

L'équipe de la mosquée a le sentiment – juste ou non ? – que la Ville la soutient peu dans ses difficultés. Toujours est-il qu'en janvier, juste avant les élections, le chantier est en panne.

La nouvelle alternance (mars 2008), qui ramène Roland Ries aux commandes, le débloque. La Ville joue les bons offices. Les bétonneuses redémarrent au printemps 2009. A bon rythme : la pose de la coupole ce matin le prouve. Certains, déjà, rêvent d'y rajouter le minaret des premières maquettes.

Jacques Fortier

Les constructions récentes

Il faut distinguer les mosquées neuves, spécialement construites comme lieux de culte, des autres, souvent le fruit du recyclage d'un bâtiment existant.

La plus grande d'Alsace appartient à cette seconde catégorie : c'est *Eyyub Sultan*, installée par le mouvement d'islam turc *Milli Görüs* dans une ancienne usine de la Meinau à Strasbourg, sur 7 600 m². Elle veut d'ailleurs s'agrandir, construire une coupole et deux minarets.

Dans la même famille, on compte une centaine de lieux de culte en Alsace, parfois de vraies salles de prière, mais plus souvent de modestes oratoires.

Les mosquées de construction récente sont moins nombreuses, bien sûr. Ce sont, en 2003, celle de Colmar, *El Amel* (l'Espoir), avenue de Paris, en 2006 celle de Bourtwiller, *Qoba* (ouverte depuis 2003), en 2007 celle de Wittenheim, *La Miséricorde*, avec ses 300 m², en 2009 celle d'Obernai, avenue de Gail, avec ses 400 m².

La grande mosquée de Strasbourg sera achevée en 2010. Une mosquée *An-Nour* (la Lumière), de 4 600 m², dont la première pierre a été posée en janvier dernier, est en chantier à Mulhouse, rue d'Illzach. Elle est annoncée pour 2011. Plusieurs projets de mosquée de quartier sont dans les cartons des associations.

Habsheim / Une institution dématérialisée

Livre foncier: la migration presque achevée

D'ici le 9 décembre, le Livre foncier d'Alsace achèvera en toute tranquillité une révolution entamée il y a quinze ans, une fois fini l'acheminement à Habsheim des registres et annexes des tribunaux d'instance alsaciens.

La transformation du Livre foncier est en voie d'achèvement. Le déménagement de quelque 15 kilomètres linéaires, commencé le 5 octobre dernier, sera terminé à cette date.

Auparavant, le Centre régional de gestion des an-

nexes des services des livres fonciers, installé dans un bâtiment de 1200 m² à Habsheim dans la banlieue mulhousienne, aura réceptionné 27 000 registres et environ dix kilomètres d'annexes en provenance des bureaux fonciers des 31 tribunaux d'instance alsaciens en cours de regroupement.

Le résultat d'une double évolution

Ce déplacement est le résultat d'une double évolution de l'institution judiciaire,

comme le rappelle Hélène Michelot, directrice régionale de l'administration de la cour d'appel de Colmar : « Il y a un croisement historique entre l'informatisation du Livre foncier (*) (instaurée par la loi du 29 avril 1994), et la réforme de la carte judiciaire (qui entrera en vigueur en janvier prochain) avec la réduction de 31 à 8 bureaux fonciers dans le ressort de la cour d'appel. »

Séverine Michel, vérificateur du Livre foncier à la cour d'appel, rappelle qu'en Alsa-

ce et en Moselle, « la publicité foncière est assurée depuis 1891 par le Livre foncier et relève à ce titre du ministère de la justice, alors qu'ailleurs en France, elle dépend de la conservation des hypothèques du ministère des finances ».

Cette particularité offre une garantie : les inscriptions portées au Livre foncier bénéficient d'une présomption d'exactitude en raison du contrôle exercé par un magistrat, le juge du livre foncier, sur les requêtes en inscription.

Au 1^{er} janvier 2010, sur les 46 bureaux fonciers existants, il n'en restera plus que onze, dont quatre dans le Bas-Rhin (Sélestat, Strasbourg, Saverne et Haguenau) et autant dans le Haut-Rhin (Mulhouse, Thann, Guebwiller et Thann).

Interdit au public, le Centre régional de gestion des annexes des services des livres fonciers de Habsheim n'est pas un centre d'archives même s'il conserve des documents centenaires. Il est chargé de la numérisation

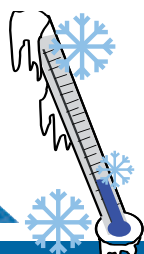
des annexes et de leur intégration dans les bases de données du logiciel Amalfi. Le centre fait vivre, de façon dématérialisée, le Livre foncier grâce à ce logiciel accessible, via Internet, aux bureaux fonciers et ses usagers.

Pour mémoire, les bureaux fonciers du ressort de la cour d'appel de Colmar ont reçu l'an dernier 120 000 requêtes en inscription. **E.Ch.**

(*) La transformation complète du Livre foncier d'Alsace aura coûté 100 millions d'euros.



Fenêtres Portes Volets



8 JOURS A PRIX GIVRÉS

La température baisse... Nos prix aussi

-5%*

*offre réservée aux particuliers, pour toute commande passée du 27/11/09 au 05/12/09

Expo : 68, rue Saint Nicolas (RN4) - SAVERNE - Tél. 03.88.02.06.70
 Ouverture vendredi et lundi 9h-19h - samedi 9h-17h

du 27 nov. au 5 déc.